



**Liste des délibérations
du dimanche 22 mars 2026 - 10H30
Hôtel de ville - Salle Montgolfier**

L'an deux mille vingt six, le vingt deux mars la Conseil municipal de la Commune d'Annonay, légalement convoquée s'est réunie à Hôtel de ville - Salle Montgolfier, sous la présidence de Monsieur Simon PLENET.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Secrétaire de séance : Madame Edith MANTELIN

Les délibérations suivantes ont été examinées lors de cette séance :

NUMÉRO DE LA DÉLIBÉRATION	INTITULÉ DE LA DÉLIBÉRATION	DÉCISION
CM_2026_024	Assemblées - Élection du maire	Approuvée à l'unanimité
CM_2026_025	Assemblées - Détermination du nombre d'adjoints au maire	Approuvée à la majorité
CM_2026_026	Assemblées - Élection des adjoints au maire	Approuvée à l'unanimité
CM_2026_027	Assemblées - Lecture de la charte de l'élu local	Prend acte
CM_2026_028	Assemblées - Fixation indemnités des élus	Approuvée à la majorité
CM_2026_029	Assemblées - Délégation de pouvoirs au Maire	Approuvée à la majorité
CM_2026_030	Assemblées - Fixation des modalités de dépôt des listes de candidats à la commission d'appel d'offres (CAO)	Approuvée à l'unanimité
CM_2026_031	Assemblées - Fixation des modalités de dépôt des listes de candidats à la commission de délégation de service public (CDSP)	Approuvée à l'unanimité
CM_2026_032	Assemblées - Fixation du nombre de membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)	Approuvée à l'unanimité
CM_2026_033	Assemblées - Élection des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS)	Approuvée à l'unanimité

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées doit être affichée au siège et publiée sur le site internet, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil.

Simon PLENET,

Maire de la Commune d'Annonay